

Angers, le 25 mai 2021



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Communiqué de presse

Visite de Nathalie Elimas : la FSU dénonce la logique de contractualisation locale

Suite à notre demande d'audience à la secrétaire d'état en déplacement à Angers dans le cadre du printemps des cités éducatives, la FSU a été reçue ce matin 25/05/2021 par la conseillère en charge de l'action sociale en faveur des élèves, Mme Anne MIQUEL-VAL, et la DASEN Adjointe, Mme Dominique Chevrinais-Poglio.

La délégation de la FSU remercie le secrétariat d'Etat d'avoir répondu positivement à notre demande d'audience, fonctionnement inhabituel dans l'académie de Nantes où nos sollicitations envers le recteur restent toujours sans réponse. La FSU l'a interpellé sur le fond de cette réforme qui, de notre point de vue, n'est pas seulement une réforme de l'Éducation Prioritaire, mais une réforme globale du pilotage et du fonctionnement du service public d'éducation. Elle acte le passage d'une dotation allouée dans le cadre d'une labellisation répondant à des critères nationaux à un saupoudrage de moyens dans le cadre d'une contractualisation répondant à des critères locaux, Ces derniers ont été exposés en CTA, sans véritable dialogue, ce qui donne lieu à des décisions finales restent opaques.

Nous sommes aussi intervenu.es sur la mise en concurrence de toutes les écoles et les établissements en raison de la faiblesse des moyens alloués à laquelle s'ajoute une ouverture possible des moyens aux écoles et aux établissements privés. Cette mise en concurrence augmente les inégalités, repose sur le travail au mérite et ne se fera plus en fonction des besoins du terrain et des équipes. Cette logique néo-libérale de hiérarchisation des projets et d'urgence de rédaction met la pression sur des équipes déjà épuisées. La FSU dénonce l'absence de dotations en moyens humains supplémentaires qui privilégie une politique de saupoudrage n'augurant pas d'une politique de l'Éducation Prioritaire ambitieuse.

Réponse de la Conseillère : La vocation des Contrats Locaux d'Accompagnement n'est pas de remplacer l'Éducation Prioritaire, bien qu'elle ne fonctionne pas à la hauteur des ambitions attendues. Cependant, elle assure que la carte de l'Éducation Prioritaire ne changera pas y compris au-delà de 2022. Les objectifs du ministère ne sont pas de donner plus mais de « donner mieux » rapidement.

La FSU estime que ces éléments de langage ne répondent pas aux besoins des élèves : plus d'enseignant-es face à elles et eux et une baisse du nombre d'élèves par classe. Du temps doit être dégagé pour que tous les personnels puissent croiser leurs regards et travailler en équipe. .

LA FSU questionne sur les attentes ministérielles envers les équipes qui s'engagent dans les CLA : qu'advient-il des moyens déjà peu importants alloués si les objectifs ne sont pas atteints ? Retrait des moyens ? Pérennisation ? ou ajout de moyens supplémentaires pour répondre aux objectifs ? Pas de réponses de Mme la Conseillère.

Enfin la Conseillère ministérielle nous parle « d'effort de guerre » concentré sur le premier degré. Le constat de la FSU dans l'académie est que malgré cette annonce d'efforts, le premier degré a cruellement manqué d'enseignant-es cette année. La FSU s'inquiète de la baisse du recrutement que l'on retrouve aussi dans le second degré. Les enseignant-es qui vivent l'École au quotidien ne se reconnaissent pas dans cette thématique guerrière mais attendent une écoute réelle et un prise en compte du ministère. Dans l'attente de la mise en place du comité de suivi, Mme Miquel-Val nous dit intervenir auprès du recteur pour le questionner sur l'absence de dialogue social dans notre académie.

Présent-es lors de l'audience :

Pour la FSU: Cécile Chéné, Secrétaire Académique SNUEP FSU, Valérie Justum, Secrétaire Académique SNEP-FSU, Céline Sierra, coordonnatrice académique du SNUipp-FSU et Eric Boyer, Secrétaire Départemental 49 SNES -FSU

Reçu-es par Anne VAL, directrice de cabinet et DASEN Adjointe Dominique Chevrinai-Poglio

Contact : Céline Sierra 06 73 22 69 71 – Valérie Justum 07 77 97 07 03